



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
LIBERTÉ—ÉGALITÉ—
FRATERNITÉ

COMMISSION DE LA DÉFENSE
NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES

Remise du « Prix de la reconversion des militaires »
Édition 2016
Le 13 décembre - École militaire

Chers amis,

Je ne peux malheureusement pas être présente à vos côtés ce soir pour célébrer la remise du « Prix 2016 de la reconversion des militaires » organisé par l'association des entreprises partenaires de la Défense. Croyez bien que je le regrette.

Vous le savez, l'exécution de la LPM actualisée, ainsi que des mesures décidées en conseil de défense le 6 avril 2016, constituent ma principale préoccupation. La commission de la Défense s'attache au contrôle de leur mise en œuvre, non seulement budgétaire et financière, mais aussi en ce qui concerne le volet social. C'est la raison pour laquelle la commission poursuit notamment son travail de suivi du remplacement du logiciel Louvois. C'est aussi pour cela que le bureau de la commission que je préside a fait le choix de constituer une mission d'information portant sur la protection sociale des militaires.

La reconversion concerne plus de 20 000 militaires chaque année, sans compter les quelque 7 000 gendarmes. Moins d'un militaire sur dix en reconversion intègre le secteur public. Ce sont donc plus de 90% des partants qui cherchent une reconversion dans le privé. Plus de la moitié y parvient, les autres sont en formation ou au chômage. C'est dire si l'enjeu est considérable.

Le processus de reconversion suppose non seulement un changement de métier, mais également d'univers. La reconversion dépend bien entendu des aptitudes, mais également des appétences de chacun. Surtout, il s'agit le plus souvent de l'aboutissement d'un projet commun. C'est pourquoi j'adresse non seulement mes félicitations aux candidats, aux lauréats, mais également à leurs familles, notamment leurs conjoints. Je ne cesse de répéter la conviction qui est mienne de l'importance particulière des familles qui entourent nos militaires, véritable « base arrière » qu'il convient de soutenir également.

Cela étant, au-delà du projet familial que constitue la reconversion, c'est la communauté de Défense toute entière qui est concernée par ce processus et qui doit, je le crois, se mobiliser afin de soutenir ceux et celles des siens qui basculent ainsi d'un versant à l'autre de la vie professionnelle.

La cérémonie de cette année revêt une importance toute particulière, puisque il vous incombe la double tâche de célébrer la remise de ce prix, mais également de fêter la 7^e année d'existence de celui-ci, avant même la naissance de l'agence « Défense mobilité » au sein du ministère de la Défense.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui accompagnent nos militaires dans le cadre de ce processus, avec une pensée particulière en faveur des membres de l'association des entreprises partenaires de la Défense dont l'action est aussi admirable qu'elle est nécessaire. Son équipe de bénévoles, menée par Patrice Lefort-Lavauzelle et Pascaline Abdini, ouvre la voie sur de nombreux



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
LIBERTÉ—ÉGALITÉ—
FRATERNITÉ

**COMMISSION DE LA DÉFENSE
NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES**

sujets, qu'il s'agisse des synergies Défense - entreprises ou bien de l'action sociale au profit des armées.

J'adresse également mes remerciements ainsi que mes encouragements les plus sincères à l'ensemble des personnels civils et militaires de l'agence « Défense mobilité » pour leur action quotidienne en faveur de la reconversion de nos militaires et de l'accompagnement de leurs conjoints.

Surtout, je souhaite souligner ici la qualité de la coopération entre l'association des entreprises partenaires de la Défense et l'agence « Défense mobilité ». C'est bien grâce à leurs efforts communs que le Contrat pour création ou reprise d'entreprise (CCRE) a pu voir le jour. Dispositif particulièrement novateur, le CCRE permet à un militaire justifiant d'au moins huit années de service de consacrer jusqu'à deux ans à un projet personnel, au terme desquels il bénéficie de la possibilité d'un retour dans les armées en cas d'échec.

Toutefois, s'il faut se féliciter de ces motifs de réussite, je tiens à signaler la vigilance de la commission que je préside quant à la problématique de la reconversion des militaires du rang. Une marge de progression subsiste et l'évolution constante du nombre d'anciens militaires aujourd'hui en recherche d'emploi exige que la communauté de Défense maintienne ses efforts et fasse preuve de toujours plus d'imagination et de pragmatisme afin d'œuvrer en bonne intelligence en faveur de la reconversion de nos militaires.

Je vous adresse encore une fois mes plus sincères félicitations et déclare donc ouverte la cérémonie de remise du « Prix 2016 de la reconversion des militaires ».

Je vous remercie.

Patricia Adam